

**Appel à rassemblement,  
le 22 octobre 2014 à St Nazaire pour le procès de la famille Herbin**

Alors qu'en apparence tout semble calme et que le projet d'aéroport patauge plus que jamais, la famille Herbin, qui habite depuis 1994 au Liminbout, se voit trainée devant le tribunal de St-Nazaire. Leur procès en expulsion avait été ajourné en septembre 2012. Ce 24 septembre 2014, ils étaient convoqués de nouveau et ont obtenu un report.

Ce ne sont ni les premiers, ni les derniers habitants qui font l'objet d'un harcèlement judiciaire par AGO-VINCI. D'autres avant eux ont été acculés au départ, et ont fini par signer des accords «à l'amiable» : à la Sècherie, au Gourbil, au Tertre... Visites à répétition, menaces d'expulsion par courrier, pression des jours-amende, menaces de recours aux forces de l'ordre, AGO-VINCI ne manque pas de moyens pour pousser les habitants au départ !

La famille Herbin a toujours refusé de collaborer avec AGO-Vinci et participé activement à cette lutte. Nous refusons qu'ils se retrouvent seuls face au juge. Exiger l'abandon du projet, c'est d'abord exiger que cessent immédiatement les menaces d'expulsion sur tous les habitants. Ces menaces appellent une réponse du mouvement. Ce n'est pas juste de la maison du Liminbout dont il est question, mais de l'ensemble de la lutte. C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement unitaire le 22 octobre 2014 à 9 heures devant le tribunal de St Nazaire.

- Un départ en convoi et un RDV covoiturage est prévu au carrefour des Ardillères à 7h00.
- En hommage aux mémorables banquets et autres festivités culinaires qui marquent la pâte de la famille Herbin sur la lutte, se tiendra un grand concours de tartes devant le tribunal. Ramenez vos quiches, gateaux, tourtes et autres pâtisseries !

**Avec ou sans droit et titre, avec ou sans sommation, nous ne partirons pas !**